



GOVERNANCE RENOUVELEE AUX COMMUNES FORESTIERES DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

A la suite des élections municipales, les Communes forestières des Alpes de Haute-Provence ont renouvelé leurs instances à l'issue de leur assemblée générale, qui s'est tenue aujourd'hui, le 6 octobre à Digne les Bains.

Près de 60 élus se sont réunis le 6 octobre 2020 en assemblée générale, à Digne les Bains, et ont renouvelé, à son issue, le Conseil d'administration de l'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence.

Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne, est élue à la présidence des Communes forestières, à la suite de Marcel BAGARD, vice-Président qui a pris le relais de Jean-Claude MICHEL, décédé l'an dernier. Marcel BAGARD a été unanimement salué pour son travail ces trois dernières années, et plus largement son implication au sein du bureau de l'association depuis 2008.

Lors de son élection, Sandrine COSSERAT a exprimé sa volonté de placer la forêt et le bois au cœur des politiques territoriales, de porter un regard plus appuyé sur cet espace d'économie rurale et d'écologie, de respiration, poumon de notre territoire. Convaincue par l'importance des enjeux forêt et bois, elle a engagé sur sa commune des projets de valorisation de la forêt en circuit court en installant un réseau de chaleur bois énergie qui dessert neuf bâtiments dont deux bâtiments construits en bois certifié BOIS DES ALPES™. La transition énergétique et écologique et les perspectives d'action qui en découlent ont été le fil conducteur de la réunion.

A la tête de l'association des Communes forestières Alpes de Haute-Provence, son objectif est de fédérer largement l'ensemble des communes du département et de continuer sur cette belle dynamique déjà mise en place par ses prédécesseurs, en s'appuyant sur l'équipe technique très engagée des Communes forestières.

Ont été élus au sein du Conseil d'administration des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence :

- Présidente : Sandrine COSSERAT, Maire de Volonne
- Vice-président : Daniel MILLION ROUSSEAU, Maire de Méolans-Revel
- Trésorier : Dominique BARON, Adjoint au maire de Seyne-les-Alpes
- Secrétaire : Agnès PIGNATEL, Déléguée au maire du Lauzet-Ubaye

Et les autres administrateurs :

- Bruno ACCIAÏ, Maire de La Robine sur Galabre
- Bernard BOUDART, Conseiller municipal de La Brillanne
- Stéphane DERRIVES, Adjoint au maire de Cruis
- Thierry DURAND, Adjoint au maire de Malijai
- Matthieu ESTEVE, Conseiller municipal de Digne les Bains

- Michel GRAMBERT, Adjoint au maire de Selonnet
- Jean-Paul JULIEN, Conseiller municipal de Pierrevert
- Jean-Jacques LACHAMP, Maire de Nibles
- Jean MAZZOLI, Conseiller municipal d'Annot, vice-Président de la CC Alpes Provence Verdon
- Nicole PELLOUX, Adjointe au maire de Sisteron
- André PESCE, Maire de Le Fugeret, vice-Président de la CC Alpes Provence Verdon



Crédits Communes forestières

Communes forestières des Alpes de Haute-Provence

Le réseau des Communes forestières est au service des élus et des acteurs forestiers. Il œuvre au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine forestier pour une gestion durable faisant de la forêt des collectivités un élément fort de développement local. Il regroupe près de 500 collectivités adhérentes en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Voir le site internet <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Contact :

42 bd Victor Hugo, 04000 DIGNE LES BAINS / Tél. 04 92 35 23 08 / contact04@communesforestieres.org

Contact presse :

Isabelle DESMARTIN / Tél. 04 42 65 78 14 / isabelle.desmartin@communesforestieres.org